

NOM PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL _____ PORTABLE _____

MAIL _____ DATE DE NAISSANCE _____

J'adhère à l'association Arbre de Gestes (Adultes 10€, Enfants 5€, Famille 12€)

chèque

espèces

Je m'inscris au cours suivant (du 15 septembre 2020 au 25 juin 2021 hors vacances scolaires : 33 séances sur l'année)

Cours de Yoga du mardi matin 10h à Guillestre : Yoga et relaxation

Cours de Yoga du mercredi matin 10h à Eygliers : Yoga sur chaise

Cours de Yoga du mercredi 18h à Eygliers : Yoga et relaxation

Cours de Yoga du jeudi 10h à Eygliers : Yoga et relaxation

Cours de Yoga du jeudi 14h45 à Eygliers : Yoga régénérant

Cours de Yoga du vendredi 16h à Vallouise : Yoga relaxation

Cours de Yoga du vendredi 17h30 à Vallouise : Yoga relaxation

Yoga maternité

Je signale tout problème de santé :

RAPPEL DES 3 TARIFS :

L'aspect financier ne devant pas être un frein à la pratique, trois tarifs sont proposés :

- Le tarif équilibre permet de pérenniser les activités
- Le tarif solidaire permet d'ajuster le tarif équilibre à ses ressources
- Le tarif partage permet de soutenir l'association

Je choisis le règlement suivant :

Forfait à l'année, 1 séance/semaine

280€ tarif équilibre

4 règlements de 70 € tarif équilibre

240 € tarif compensatoire **

Coupon Sport/ANCV *

Forfait 10 séances : 120 euros

Validité jusqu'en déc 2021. Non remboursable, non échangeable
ou nombre de tickets restants _____

Tarif solidaire / partage : tarif équilibre à ajuster en conscience, je verse la somme de _____

Forfait à l'année pour un couple :

420€ tarif équilibre

4 règlements de 105€ tarif équilibre

360 € tarif compensatoire **

Coupon Sport/ANCV *

Forfait à l'année, 2 séances/semaine :

340€ tarif équilibre

4 règlements de 90€ tarif équilibre

290 € tarif compensatoire **

Coupon Sport/ANCV *

J'autorise Je n'autorise pas la publication de photographies me concernant ainsi que la diffusion d'enregistrements vidéo dans le cadre des activités de l'Arbre de Gestes.

Chèques à établir à l'ordre de l'Association l'Arbre de Gestes (merci de faire un chèque séparé pour l'adhésion).

Règlement une fois encaissement au 15 octobre, Règlement en 4 fois en octobre, décembre, février et avril.

** Tarif compensatoire : pour les personnes inscrites à l'année 2019-2020 et n'ayant pu récupérer les séances.

* Les coupons sport et les chèques-vacances ANCV sont acceptés pour le règlement à l'année.

Date et Signature de l'adhérent